

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
29 janvier 2013
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 28 janvier 2013, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Uruguay auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Coordonnateur du Groupe des Amis d'Haïti à New York afin de vous faire tenir ci-joint un communiqué commun récemment adopté par le Groupe, concernant la situation en Haïti et le rôle de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Uruguay
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) José Luis **Cancela**



**Annexe à la lettre datée du 28 janvier 2013 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent de l'Uruguay auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Groupe des Amis d'Haïti

Déclaration commune sur la situation en Haïti

Le Groupe des Amis d'Haïti à New York^a exprime sa gratitude et sa reconnaissance à l'Ambassadeur Mariano Fernandez pour le travail qu'il effectue avec dévouement en tant que Représentant spécial du Secrétaire général en Haïti et Chef de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Le Groupe des Amis réaffirme sa solidarité à l'égard du peuple et du Gouvernement haïtiens et son engagement à leurs côtés dans la lutte qu'ils mènent pour la stabilité, la reconstruction, le relèvement, le développement socioéconomique et la consolidation de la démocratie dans le pays.

Le Groupe des Amis prend la mesure des progrès accomplis, avec l'appui de la MINUSTAH, en vue de consolider la stabilité et souligne qu'il importe de continuer de mettre l'accent sur le renforcement de l'état de droit qui comprend entre autres le respect des droits de l'homme, la lutte contre la corruption, la tenue d'élections démocratiques et le développement des institutions chargées de la sécurité.

Le Groupe des Amis renouvelle son appui à l'élaboration par la MINUSTAH d'un plan de consolidation et d'un accord de transition destinés à faire en sorte que les autorités haïtiennes assument progressivement les responsabilités essentielles qui leur incombent en ce qui concerne l'avenir du pays.

Le Groupe des Amis encourage vivement tous les acteurs politiques en Haïti à dialoguer et à coopérer davantage afin de favoriser la consolidation de la démocratie dans le pays, et il se félicite de leur volonté réaffirmée de mener à bien et en temps utile, avec l'aide de la Mission, des élections législatives partielles, municipales et locales qui soient libres et régulières, une mesure essentielle à prendre d'urgence pour avancer sur la voie de la stabilité, du relèvement et du développement en Haïti.

New York, le 23 janvier 2013

^a Le Groupe des Amis d'Haïti se compose des pays suivants : Argentine, Brésil, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Pérou et Uruguay.